

## TRIBUNE

### Médiatisation de la société et médiation éducative

Par Jean-Pierre Véran, IA-IPR EVS

#### Dans ce numéro : Le CRDP de Paris

##### La maison des professeurs documentalistes

Nicole Duchet

##### Pour un pôle documen- taire de référence

Françoise Godard

##### Accompagner les pratiques des enseignants

Clotilde Schelstraete

##### Un espace de documentation en ligne

Denis Weiss

##### Et aussi :

##### Accès au réseau et médiation documentaire

Martine Ernoult

##### Lettre des CDI

Comité de Rédaction

Que l'on choisisse une approche superficielle - le succès des émissions de « télé-réalité » ou l'inflation éditoriale de l'« autofiction » - ou un constat plus objectif - le développement de la société de l'information et des moyens de communication avancée -, il faut se rendre à l'évidence : beaucoup de ce que nous - adultes, professionnels de l'éducation ou non, élèves et enfants - apprenons, nous le découvrons au travers des médias : presse écrite ou en ligne, radios et télévisions, sites de la Toile.

Cette évidence peut créer une double illusion. L'illusion que désormais l'information, la connaissance, la culture sont à la portée de tous, pour peu que chacun dispose d'un ordinateur multimédia dans son

environnement quotidien.

L'illusion aussi que les images de la télévision ou accessibles en ligne nous donnent à voir le monde tel qu'il est, la réalité même.

L'Ecole de tous les enfants de la République prend à bras le corps cette nouvelle circulation de l'information, et, soucieuse de former la pensée critique de chaque citoyen, instaure, par la médiation éducative, une éducation à la société de l'information.

Il est vrai que les médias sont des moyens d'information, de formation indispensables. On concevrait mal, aujourd'hui, que nos élèves ne travaillent à l'Ecole que sur des manuels. Il est vrai aussi que les ressources pour la formation de nos élèves ne sont pas toutes, et c'est heureux, enfermées ou disponibles à l'école. On gagne beaucoup, en terme d'efficacité

pédagogique, si on permet aux élèves de se former aussi dans une bibliothèque municipale, un musée, un centre de culture scientifique et technologique, un arboretum, une entreprise innovante, un tribunal...

Comme le dit Joël de Rosnay, l'enseignant « bon pasteur » devient aussi « bon passeur ». Dans cette démarche de médiateur, mise en œuvre notamment dans les nouveaux enseignements en collège, lycée et lycée professionnel, le professeur documentaliste est particulièrement à l'aise, lui dont la fonction a toujours été de créer des liens entre l'élève et le monde de l'information, entre l'établissement et son environnement, entre les enseignants et leurs partenaires du monde... réel.

## EDITORIAL

### Chemins de traverse

Par Christine Peyre

Il y a bien longtemps, la constitution des champs de savoirs que sont les disciplines a été un progrès historique indéniable. Aujourd'hui, les « autoroutes de l'information » nous mènent prestement aux multiples ressources de la planète. Mais la ligne droite est-elle toujours le chemin le plus simple pour l'élève ? Des médiations sont plus

que jamais nécessaires pour l'aider à accéder aux connaissances dont il aura besoin demain. Médiation méthodologique bien sûr, médiation de l'oral et de l'écrit, encore et toujours. Les lieux-ressources parisiens (et les CDI en font partie) sont une invitation à cette « traversée des apparences » : ils proposent de très nombreuses possibilités de partenariat, d'accompagnement ou d'animation.

En parallèle, IDD, TPE, PPCP, ECJS et classes à PAC incitent l'ensemble des enseignants à prendre le temps de butiner ailleurs que dans la classe des formules qui « collent » davantage au profil cognitif de leurs publics. Perte de temps alors que les programmes restent exigeants ? Et si perdre du temps, c'était à long terme en gagner ! A voir et à expérimenter.

#### Pages complémentaires

à l'adresse :

<http://cdi.scola.ac-paris.fr>

Rubrique : Lettre des CDI  
Lieux-Ressources

Invitée : Anne Zali - BnF

#### Lieux

MGI - Evelyne Panato

#### Parc de la Villette

Mehdi Idir

#### Pratiques

Classe à PAC

## Le CRDP : maison des professeurs documentalistes

Par Nicole Duchet, directrice du CRDP de Paris

**« Le CRDP est pour eux un lieu d'accueil, de convivialité, d'expertise et d'innovation où ils peuvent retrouver leurs collègues. »**

Comme l'a souvent dit le Recteur Blanchet, le CRDP est la Maison des enseignants. Les professeurs documentalistes y sont donc chez eux à plus d'un titre ! Le CRDP est pour eux un lieu d'accueil, de convivialité, d'expertise et d'innovation où ils peuvent retrouver leurs collègues de l'académie et du CRDP, échanger sur leurs pratiques professionnelles, découvrir, proposer, bref être des acteurs et des partenaires de la vie de l'établissement. C'est un lieu ressource : à la médiathèque et à la librairie, ils peuvent, comme tous les

enseignants, consulter, emprunter, acquérir des produits pédagogiques sur tous supports, accéder à des services. Une partie du fonds est plus particulièrement destinée aux professeurs documentalistes, je pense en particulier aux ressources concernant les TICE, l'information, la communication et la documentation ainsi que les dispositifs pédagogiques transversaux. C'est un lieu d'animations et d'accompagnement de projets comme le montre Clotilde Schelstraete dans son interview. Les professeurs documentalistes peuvent bénéficier au CRDP ou dans leur établissement des

conseils et de l'aide des enseignants chargés de l'installation et la maintenance de BCDI, de l'assistance aux réseaux pédagogiques, de l'assistance aux logiciels pédagogiques. Enfin, le CRDP étant un éditeur public, il est à l'écoute de tous les projets éditoriaux d'envergure locale, académique ou nationale. Prenons donc le temps d'apprendre à nous connaître dans des actions communes et de progresser ensemble. L'essentiel est que nous partagions, Jean - Pierre Véran, vous et nous, le désir de contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la politique académique de Documentation.

*Le CRDP de Paris  
37, rue Jacob  
75270 Paris cedex 06  
Tél. 0144556200  
Fax 0144556201  
Site Web :*

<http://crdp.ac-paris.fr>

*La Librairie  
13, rue du Four, 75006 Paris  
Métro : Mabillon*

### Pour un pôle documentaire de référence

Par Françoise Godard, responsable des ressources documentaires

**Au CRDP, deux pôles de ressources documentaires : la médiathèque qui offre aux enseignants et aux acteurs du système éducatif des ressources pédagogiques sur différents supports et l'espace documentation administrative dont le fonds est constitué des textes officiels relatifs au système éducatif.**

Il y a quelques années, le fonds de la médiathèque a été complètement restructuré. L'orientation TICE de ce qui était alors le CPDP (Centre parisien de documentation pédagogique), s'est traduite par l'acquisition de CD-ROM, de logiciels et de cassettes vidéo en grand nombre. Les collections papier ont migré vers l'IUFM ou d'autres lieux. A ce jour, il recèle plus de 720 CD - ROM et près de 2000 cassettes vidéo. Ces documents sont en consultation libre dans l'espace multimédia, un grand nombre d'entre eux peuvent être empruntés. Un fonds d'ouvrages et de périodiques a été

conservé. Il sera enrichi, en tenant compte des objectifs fixés par le CRDP et de la politique éducative mise en œuvre par l'académie, à savoir l'intégration des TICE dans les enseignements, les nouveaux dispositifs transversaux (TPE, IDD, PPCP, etc), les sciences de l'information et de la documentation. Nous voulons offrir aux professeurs documentalistes des ouvrages qui reflètent l'évolution de leur profession et les débats qui l'animent. Les bibliographies de préparation au nouveau CAPES ont guidé nos choix. Nous aspirons à devenir un lieu de référence où ils puissent venir s'informer sur leur métier. La documentation administrative du CRDP accueille un large public, enseignant ou non-enseignant, peu familiarisé avec les textes réglementaires et leur organisation. Simples ou complexes, leurs demandes d'informations nécessitent en amont un travail de veille documentaire spécifique,

régulier et souvent une médiation très forte pour être satisfaites. En revanche, des sites web, des bases de données en ligne pourraient faciliter un accès direct à l'information - les sujets d'examens des diplômes professionnels sont numérisés et accessibles à partir du site du CNDP - malheureusement ces supports sont inconnus de la plupart de nos usagers. Nous-mêmes, nous les utilisons de plus en plus en présence du public espérant ainsi participer au développement de l'usage des TIC dans ce domaine.

#### Un réseau de médiateurs

A l'avenir, nous souhaitons présenter à tous les enseignants, lors d'animations, nos ressources pédagogiques. Nous savons le rôle important que peuvent jouer les professeurs documentalistes comme relais de l'information, médiateurs pédagogiques auprès de leurs collègues pour faire connaître ces ressources.

Aussi, voulons nous entretenir avec eux des relations privilégiées afin de les aider dans leur travail quotidien. Nous nous efforcerons également de répondre à leurs demandes et leurs suggestions nous serviront à améliorer notre offre de service. La volonté de développer un réseau des CDI, inscrite dans la politique documentaire de l'académie, se manifeste, notamment, par la constitution d'une équipe de personnes ressources au CRDP. Au sein du service des ressources documentaires, chacun avec ses missions propres contribue au développement d'un réseau dynamique et fort sur le terrain. Les réseaux technologiques n'ont de sens que s'ils s'appuient sur des réseaux humains riches d'échanges personnels ou plus institutionnels, c'est à la constitution des deux que nous souhaitons contribuer.

## Accompagner les pratiques des enseignants

Par Clotilde Schelstraete, responsable du pôle « accompagnement pédagogique » au CRDP de Paris



© CNDP—Jean-Marie Beaumont

Le pôle « Accompagnement pédagogique » propose des actions de conseil et des animations visant à faire connaître les ressources et les usages pédagogiques des TICE dans l'enseignement.

**La Lettre des CDI - Votre service a pour objectif de « contribuer activement à l'évolution des pratiques pédagogiques et à l'intégration des TICE ». Que représente cet objectif ?**

Clotilde Schelstraete – Le service d'accompagnement pédagogique a été mis en place au CRDP de Paris depuis deux ans. Son objectif premier est de favoriser l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement. Cela veut dire informer sur les pratiques, en faire comprendre les enjeux et apporter les premières bases pour se les approprier. Développer ces usages, c'est encourager le renouvellement de pratiques pédagogiques, celles de l'enseignant dans sa classe, mais c'est aussi inciter à des pratiques partagées qui amènent l'enseignant au passage d'une culture individuelle à une culture plus collective. Ceci est tout à

fait dans l'esprit des nouveaux dispositifs, tels les TPE, les PPCP et maintenant les IDD en collège. Par ailleurs, le fait d'introduire un nouvel outil, les TICE en l'occurrence, conduit à s'interroger sur sa pratique pédagogique et à la regarder différemment. Il est important de pouvoir se poser la question au fond centrale de « qu'est-ce qu'enseigner et comment ? » et de tenter de repenser sa pratique dans un cadre évolutif, en la situant dans le contexte plus large de la société et des techniques environnantes. Bien entendu, les nouvelles technologies ne sont pas un but en soi, mais leurs usages concourent à un renouvellement des pratiques et témoignent d'une adaptation de l'école aux nouveaux besoins de société. A travers les activités que nous proposons, il s'agit avant tout de convaincre de l'intérêt de certains usages, de créer l'envie de s'y mettre. C'est aussi donner confiance en informant et en rassurant les enseignants sur la faisabilité dans ce domaine. Pour cela nous organisons des activités (ateliers, animations ou conférences) qui essaient d'être au plus près des besoins des enseignants. Cette année, la nouveauté en plus des ateliers et

animations dans les champs disciplinaires et transversaux, ce sont les « séances ouvertes » pour aider des enseignants, ayant déjà les bases dans un domaine, à la réalisation de leurs documents numériques.

**La Lettre des CDI - Comment mesurer l'impact de ce dispositif d'ensemble auprès des enseignants parisiens ?**

Clotilde Schelstraete – Après deux années de fonctionnement, nous disposons d'une base d'environ 1400 enseignants, toutes disciplines et niveaux confondus. Qualitativement, ces enseignants ont participé en moyenne à trois actions dans l'année. On constate un phénomène de fidélisation : la plupart des enseignants ayant participé à une première activité reviennent et se déclarent satisfaits. Nous privilégions l'accueil et la communication ce qui nous permet de nous adapter à notre public. Nous évoluons avec lui.

**La Lettre des CDI – Vous animez également l'Observatoire des pratiques et les GIPTIC. A quoi ces dispositifs correspondent-ils ?**

Clotilde Schelstraete – L'observatoire des pratiques est

un portail des expériences parisiennes en matière de TICE, consultable sur le site Internet du CRDP. Pour l'alimenter, nous effectuons, d'une part une veille des sites des établissements, des sites disciplinaires et des sites partenaires, d'autre part des visites en établissements. Après avoir repéré des usages intéressants, nous les mettons en valeur sur ce site. Les enseignants qui le souhaitent peuvent aussi nous contacter directement. Quant aux GIPTIC (Groupes d'Intégration Pédagogique des Technologies et de la Communication) - il y en a 17 dans le second degré -, ce sont des groupes validés par un inspecteur de la discipline qui ont pour mission de développer l'usage des TICE en fonction des spécificités de la discipline. Au sein de l'accompagnement pédagogique, ce sont eux qui assurent l'ensemble des actions TICE disciplinaires dans le cadre des mercredis du CRDP. Ils assurent le suivi des sites de leur discipline. Ils conseillent les enseignants qui le souhaitent sur toutes questions pédagogiques concernant les TICE. Ils interviennent de plus en plus dans le cadre des nouveaux dispositifs transversaux. *Propos recueillis par C. Peyre*

## Un nouvel espace de Documentation en ligne

Par Denis Weiss, webmestre

C'est un espace de mutualisation et d'échange SCÉREN(CRDP)/Académie de Paris ouvert à tous les documentalistes de l'académie. On y trouve aussi l'annuaire des documentalistes, présenté sous forme interactive et les nouvelles du réseau des CDI (Compte-rendu des réunions de bassins, des journées professionnelles, etc).

Adresse : <http://cdi.scola.ac-paris.fr>

L' agenda présentant toutes les activités du centre :

<http://crdp.ac-paris.fr>

Rubrique "Agenda"

L'observatoire des pratiques :

<http://crdp.ac-paris.fr>

“ Enseignement second degré ” et “ Pratiques TICE ”

Le dispositif des Giptic (pour connaître les personnes ressources de l'académie dans un domaine donné) :

<http://crdp.ac-paris.fr>

“ Enseignement second degré ” et “ GIPTIC ”.

## Réflexions

### Accès au réseau et médiation documentaire

Par Martine Ernoult, réseau d'animation des documentalistes de Paris

**Officiellement, il n'existe aucune enquête parisienne, dans le cadre des établissements scolaires - et plus particulièrement dans les CDI, portant sur les équipements en matière d'outils d'information et surtout sur les usages ou pratiques que les utilisateurs développent dans leurs recherches. Il est certain que les résultats d'une telle enquête permettraient de mieux comprendre les pratiques des usagers face aux réseaux et aux nouveaux modes d'accès à l'information.** Pourtant nous lisons régulièrement que les utilisateurs deviennent de plus en plus indépendants des documentalistes dont le rôle ne cesse d'évoluer en conséquence !

Depuis sept ans et même plus, les moyens d'information dont dispose l'utilisateur pour ses recherches ont considérablement évolué. Cédédroms, banque de données interne, accès à l'Internet, messagerie sont accessibles depuis un poste du CDI, de l'administration ou de tous postes en réseau dans l'établissement. Un utilisateur peut donc, en fonction de ses droits d'accès à un lieu ou à une machine, élaborer sa stratégie de recherche d'information, établir ses requêtes seul.

#### Ce que l'on observe

Dans un établissement bien équipé, des observations montrent que l'utilisateur recourt au réseau quand il en a besoin, à condition que ses premières recherches aient obtenu satisfaction. La mise à disposition d'un outil n'implique pas systématiquement son usage et l'importance du non usage dans les établissements est à prendre en compte pour comprendre l'attitude des usagers face au réseau.

L'accès direct au réseau offre une liberté majeure à l'utilisateur, celle de décider de son modèle de recherche, quand il le souhaite, comme il le souhaite. Quelles sont les conséquences sur la médiation documentaire de cette modification de comportement ?

Devant des utilisateurs plus actifs dans leurs recherches, l'enseignant documentaliste intervient non seulement dans le choix des outils mis à disposition mais surtout en complément de ceux-ci : mise en place de documents d'auto formation, mise en œuvre de formations ou simplement accompagnement dans les recherches, validation des démarches utilisées, réponse à des demandes d'information plus pointues.

L'accès au réseau a permis la mise à disposition de nouvelles sources d'information, en revanche la pléthore d'informations à gérer par l'utilisateur rend la tâche plus difficile ; si les outils contribuent à réduire le temps d'accès à certains services, ils n'en réduisent pas la complexité.

#### Des souris mais aussi des hommes

Constatons aujourd'hui que si les supports changent, la manière d'y accéder aussi. La médiation documentaire, celle des personnes, se redéfinit en fonction des demandes et des connaissances des utilisateurs, du métier et des compétences en information documentation des enseignants documentalistes. Au traitement documentaire traditionnel, l'information numérique ajoute une valeur ajoutée, un travail sur les contenus : « je produis, je diffuse une info ». En anticipant sur les façons dont l'utilisateur va la rechercher et sur les façons dont le documentaliste va la stocker, elle oblige certainement les



© CNDP—Jean-Marie Beaumont

enseignants documentalistes à s'intéresser à la médiation des outils eux-mêmes : utiliser la technologie de l'intranet pour améliorer la mise à disposition et la recherche d'information, pour rendre visible et lisible la politique documentaire d'un établissement, éviter la dispersion en organisant les contenus et veiller à l'efficacité des interfaces ; l'intranet n'est pas seulement une affaire d'informatique et d'informaticiens !

Les établissements et le personnel enseignant consacrent énormément de temps et de ressources au développement et à l'adaptation du matériel pédagogique. L'outil à visée pédagogique qu'est le CDI est confronté au déploiement accéléré des TIC, à une évolution rapide des connaissances. Il est urgent dans l'ensemble du système éducatif d'engager un débat public pour la mise en œuvre effective d'une éducation à l'information et une réflexion sur le déploiement des infrastructures, l'adoption de normes d'interopérabilité et l'ergonomie des systèmes nécessaires à la mise en commun " d'objets pédagogiques " dans et entre les établissements.

Les enseignants documentalistes, et toute la communauté éducative ne peuvent pas être absents des débats sur ces enjeux majeurs.



#### BULLETIN DE LIAISON DES CENTRES DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION DE L'ACADÉMIE DE PARIS

Direction de l'Académie de Paris- 94, avenue Gambetta  
75984 Paris cedex 20

Centre Régional de Documentation Pédagogique de Paris  
37, rue Jacob — 75270 Paris cedex 06  
Tél. 0144556200 — Fax 0144556201

Directrice de la publication : Nicole Duchet

Rédactrice en chef : Christine Peyre

Comité de rédaction : Danièle Allanic, Annie Blanchet, Sylvie Decroix, Mireille Djaider, Gwénaële Guillermin, Anne Kheirkhah, Marie Mencières, Monique Réal-Douté

Edition : Denis Weiss.